Erasmus, un pass pour l'avenir

Le fil de Paris 1
Le journal de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Interview :
Christine Mengin
Page 4

Personnels à l'honneur :
Sylvain Gautier
Page 10

Publications de la Sorbonne :
Notre maison d'édition
Page 12

octobre 2010 - N° 5 - www.univ-paris1.fr

La société de Port-Royal : une histoire de famille

Bernard Gazier nous guide sur les traces de ses ancêtres.
Page 7

Amis des Granges de PortRoyal/M.-F. Le Corraller

Ne pas jeter sur la voie publique

1er janvier 2011 : Paris 1 accède aux responsabilités et compétences élargies

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche l'a annoncé en juillet dernier. Sur la base du rapport établi par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), et qui fera l'objet d'une présentation devant notre conseil d'administration, elle a décidé d'autoriser notre Université à accéder aux Responsabilités et Compétences Élargies (RCE) le 1er janvier prochain.

À trois mois de cette échéance, il est certainement utile de rappeler ce que sont ces « RCE », ce qu'elles ne sont pas et les conséquences de cette évolution pour chacun d'entre nous.

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) du 10 août 2007 a prévu que toutes les universités bénéficient de nouvelles responsabilités en matière budgétaire, et de gestion de ressources humaines, et que les universités volontaires pourront demander la pleine propriété du patrimoine immobilier qui leur est aujourd'hui affecté. Sur ce dernier point, l'Université Paris 1 a d'emblée fait savoir qu'elle ne le souhaitait pas.

Le budget

En matière budgétaire, la mise en œuvre des RCE se traduit par l'intégration dans la dotation de l'Université des crédits nécessaires à la gestion de sa masse salariale, en plus des crédits de fonctionnement et d'investissement. Notre budget passera ainsi d'un montant annuel de 70 millions à un montant de 200 millions d'euros. En contrepartie, nous aurons l'obligation de faire certifier annuellement nos comptes par un commissaire agréé.

Dans le domaine des ressources humaines, nos nouvelles compétences consisteront à gérer les salaires de la totalité des personnels de l'Université, en respectant un plafond d'emplois et de masse salariale, qui sera négocié avant la fin de l'année 2010. Cette autonomie accrue devrait nous permettre de mieux adapter nos politiques d'emplois aux spécificités de notre offre de formation et de notre recherche. Nous n'aurons ainsi plus besoin d'accord préalable du ministère pour déterminer la répartition de nos emplois dans les différents corps de la fonction publique : Le repyramidage entre catégories A, B et C pour les BIATOS, et entre PRAG, maîtres de conférence et professeurs d'université pour les enseignants et enseignants-chercheurs, la répartition au sein de notre masse salariale entre crédits de rémunération et régime indemnitaire, notre politique en matière de recrutement et de rémunération de contractuels seront de la compétence de notre Conseil d'administration éclairé de l'avis préalable du Comité technique paritaire (CTP). Cette autonomie restera encadrée par deux limites importantes : le respect de la réglementation d'une part (dont évidemment le statut de la fonction publique), et les plafonds de masse salariale et d'emplois que nous aurons contractuellement définis avec le ministère.

D.R.

« Travailler ensemble »

Tout l'enjeu du travail engagé en matière d'organisation administrative à travers l'opération « Travailler ensemble à Paris 1 » est là : garantir à notre Université qu'elle disposera des moyens techniques et humains pour respecter ces limites. Il nous faut donc renforcer notre capacité d'expertise juridique et réglementaire, et nos capacités techniques dans le domaine de la gestion en général, et de la gestion des ressources humaines en particulier. Un seul exemple : avant toute décision de recrutement ou de promotion de personnels, il nous faudra être capable d'évaluer l'incidence de cette décision sur le montant de notre masse salariale, et ce, pour la durée restante de la carrière de l'agent concerné. Il nous faudra donc disposer des hommes et des outils qui nous garantissent de disposer en permanence et en temps réel d'une connaissance fine des éléments qui constituent cette masse salariale. C'est pour atteindre cet objectif que nous avons entrepris, à travers la réflexion sur l'organigramme, de doter notre établissement d'une cartographie fine des emplois et des fonctions.

Mais ces évolutions sont suffisamment stratégiques pour notre Université pour qu'elles ne soient pas menées de façon technocratique et centralisée. C'est tout l'esprit de « Travailler ensemble à Paris 1 » que d'en faire le sujet d'un débat ouvert et partagé, sur le résultat duquel seront prises, conformément à nos valeurs historiques de démocratie, les meilleures décisions possibles.

François Riou
Directeur général des services

ERASMUS, un homme, un programme

Né il y a vingt-trois ans, le programme Erasmus a permis à plus de deux millions d'étudiants de se former à l'étranger. Genèse de ce programme auquel participent aujourd'hui trente-trois pays européens.

ERASMUS. Aujourd'hui évocateur du célèbre programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes, ce nom est l'acronyme des termes « *European Region Action Scheme for the Mobility of University Students* ». Mais plus encore, le choix de l'appellation Erasmus fait écho à Desiderius Erasmus Roterodamus, plus connu sous le nom d'Erasme, voyageur invétéré des terres européennes. En effet, ce moine humaniste et théologien néerlandais (1465-1536), a sillonné l'Europe tout au long de sa vie pour s'enrichir des différentes cultures et développer son humanisme. Il revendique son indépendance et son cosmopolitisme : « Le monde entier est notre patrie à tous », proclame-t-il dans la *Querela pacis*. C'est sous le nom éponyme de ce personnage, figure incontestée de la Renaissance, qu'est lancé en 1987 le programme Erasmus, avec la participation de onze pays. Dès lors, les étudiants peuvent effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement européen, pendant trois mois au minimum ou un an au maximum. Depuis sa création, plus de deux millions d'étudiants européens en ont déjà profité et, rien qu'en 2008-2009, plus de 28 000 étudiants français. Aujourd'hui, les pays concernés par le programme Erasmus sont les trente pays de l'Espace économique européen (EEE), (soit les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège), la Suisse et la Turquie.

La subvention est d'une centaine d'euros par mois. Une extension du programme Erasmus appelée *Erasmus Mundus* ouverte à tous les pays du monde a été mise en œuvre à partir de la rentrée universitaire 2004-2005.

Une initiative communautaire

Dès 1971, les ministres de l'éducation des neufs pays de la communauté européenne s'accordent sur le principe d'une coopération dans le domaine de l'éducation. L'objectif central est alors de parvenir à une meilleure connaissance des systèmes éducatifs en Europe et de renforcer les relations. En 1973, ce plan intègre une proposition de la Commission européenne (*joint study program*) sur la mise en place de réseaux transnationaux entre établissements de l'enseignement supérieur, comprenant des échanges financés par la Communauté européenne.

Dans les années 1980, la portée limitée du plan d'action dans son ensemble contraste avec le succès que connaissent les *joint studies programs* dans les milieux académiques et politiques. C'est à partir de ces *joint studies programs* que le cadre du futur programme Erasmus apparaît. Alors que le dossier semble paralysé, l'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne en 1985, marque de nouvelles ambitions. Compte tenu des blocages politiques persistants et des craintes que soulevait au sein des états membres une action européenne dans le domaine « réservé » de l'éducation, il fallut attendre 1987 pour que le programme Erasmus voit réellement le jour. Après avoir été rejeté trois fois, le Conseil des ministres de l'éducation l'adopte finalement le 15 juin 1987.

L'impulsion étudiante décisive

La mobilisation des étudiants européens, dont ceux de l'Association des états généraux des étudiants de l'Europe (AEGEE), a joué un rôle décisif dans la concrétisation de ces engagements politiques. L'AEGEE, créée en 1985 autour de Franck Biancheri, rassemble des étudiants venus de toute l'Europe.

Le développement spectaculaire de cette association, qui, en trois ans, est passée de 350 à 10 000 étudiants, lui attire dès 1986 la reconnaissance des dirigeants politiques. Constatant en 1986 que le projet Erasmus se dirige tout droit vers le « cimetière des beaux projets européens », l'AEGEE multiplie les réunions d'information sur ce programme dans les universités européennes. Toujours plus active, l'association développe un lobbying politique au plus haut niveau. Début 1987, les membres d'AEGEE et son fondateur rencontrent successivement le Premier ministre néerlandais Ruud Lubbers, le Premier ministre belge, Wilfried Martens, et les conseillers d'Helmut Kohl. Ils obtiennent en outre un entretien avec François Mitterrand. Au cours de cette rencontre, ils convainquent le Président français d'appuyer la création du programme Erasmus.

Clémence Demachy

Repères :

1981 : Premiers échanges
1987 : Adoption du programme
2003 : Erasmus Mundus

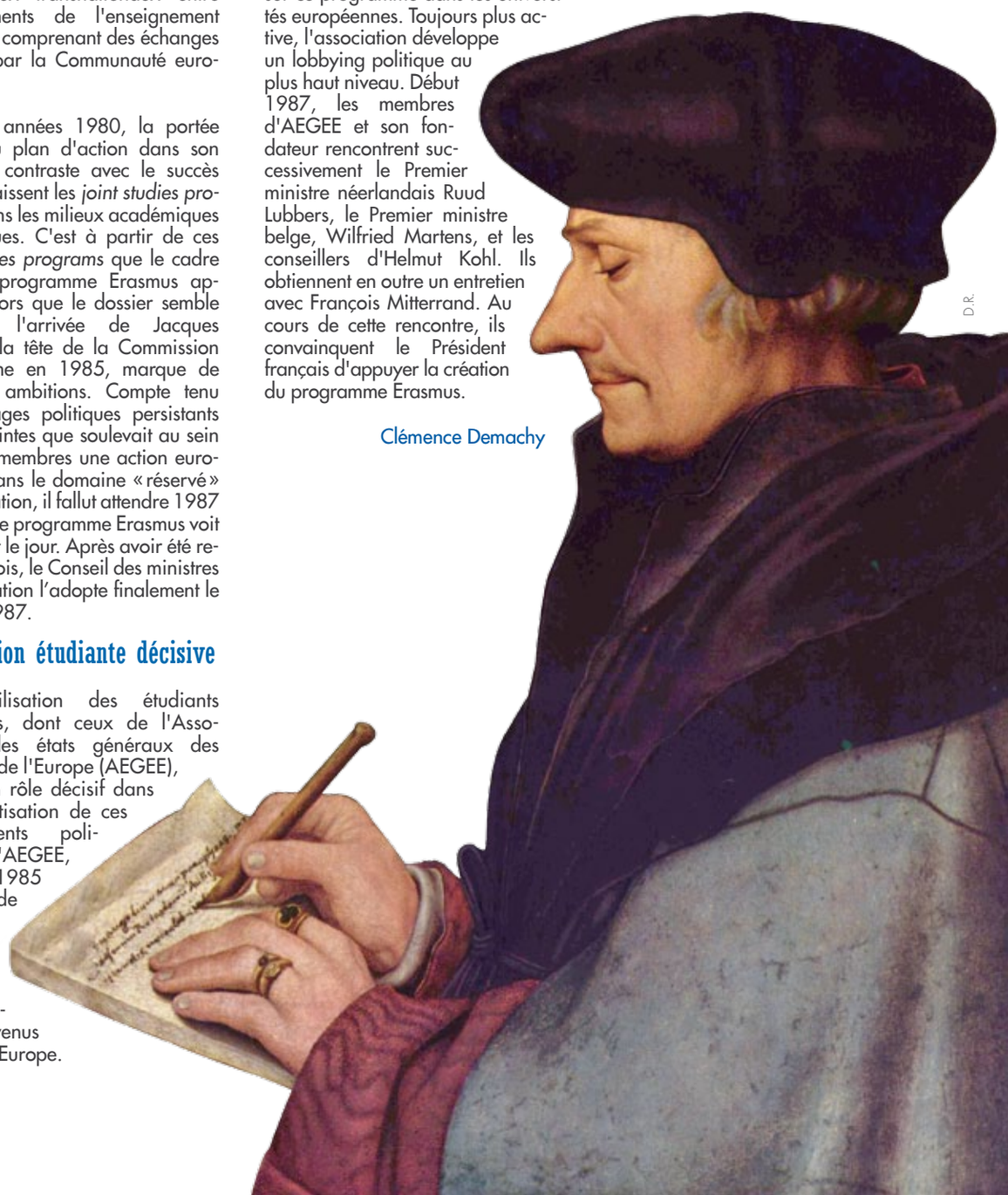

D.R.

Étudier au-delà des frontières

Christine Mengin, vice-présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chargée des Relations Internationales, revient sur la politique d'ouverture internationale qui, grâce au programme Erasmus, permet aux étudiants d'acquérir une expérience des plus valorisantes pour leur entrée dans le monde professionnel.

Quels sont les objectifs de ce programme ?

De mon point de vue, l'objectif est double. Tout d'abord, il est de former des cadres qui doivent se familiariser à une autre réalité en Europe, que la leur. Et l'autre objectif est de commencer à construire un réseau sur le long terme. Nous sommes en train de renforcer cet espace européen de l'enseignement supérieur pour mettre en place un cursus harmonisé au sein de l'Europe et lisible de l'extérieur.

Dans quelles conditions les enseignants de l'enseignement supérieur peuvent-ils bénéficier de ce programme ?

Les accords bilatéraux, que nous signons avec des universités partenaires, sont modulables. Nous pouvons proposer aux enseignants-chercheurs de partir faire quelques cours d'enseignement. Nous finançons le billet d'avion ainsi que les frais de séjour, mais ce forfait fixé par l'agence Erasmus de Bordeaux est généralement insuffisant. Par conséquent, notre politique est de compenser de façon à ce que le collègue ne paie pas tout de sa poche.

Quels sont les pays plébiscités par les étudiants et pourquoi ?

Ce ne sont pas des pays qui sont les plus demandés mais plutôt des cursus anglo-saxons. Les questions de maîtrise linguistique priment. À l'évidence, le choix des étudiants reflète la carte des langues en France (l'anglais est la seconde langue vivante). Nous faisons, aussi, partir un nombre important d'étudiants en Allemagne, en Espagne et en Italie où les étudiants peuvent pratiquer la langue. De plus, comme les étudiants de Paris 1 partent généralement en master 1, et qu'en sciences humaines, il y a un mémoire à rendre, ces étudiants choisissent souvent un pays en lien avec leur sujet de mémoire. Par exemple, je me souviens avoir fait partir à Florence, une étudiante qui travaillait sur les vases étrusques. Elle était installée en permanence dans la réserve du musée.

france's smash hit comedy
nominated for 6 césars
france's highest honor for film
including
best picture
They came from Paris, Rome, London and Berlin to...
l'auberge espagnole
...where a year can change a lifetime
Jérôme Plon

Un autre critère est important : la qualité de vie universitaire. Nous négocions, par définition, des accords avec des universités qui mettent en avant la même qualité de vie universitaire que Paris 1 et l'idée est vraiment de garantir un enseignement de qualité.
Notre choix collectif a été de faire partir les étudiants en année de master 1. La raison principale est que les étudiants ont une certaine maturité à ce moment là de leur parcours. Partir avant ce cycle ne s'opérerait pas à un bon moment pour l'étudiant. Le master 1 est un moment où l'étudiant, plus mûr, a acquis des connaissances et des méthodes de base dans sa discipline. Partir en master 2 poserait quelques problèmes dans la mesure où les étudiants doivent préparer leur candidature un an avant et qu'ils ne sont pas certains de pouvoir partir.

Les étudiants peuvent-ils valider normalement leurs diplômes ?

Les étudiants peuvent valider leur diplôme sans problème. Dans chaque département (UFR) de Paris 1, il existe un délégué international qui accompagne les étudiants dans leur parcours. Il regarde avec eux le choix de cours et établit un contrat d'études. L'étudiant part avec ce contrat, le fait signer par son coordinateur sur place et nous le renvoie pour validation définitive. L'étudiant est suivi et encadré. Il doit rapporter le même nombre de crédits que les autres étudiants (soit pour un semestre : 30 crédits, 60 pour une année).

Partir à l'étranger reste onéreux. Quelles sont les aides financières dont disposent les étudiants ?

L'aide de base donnée par l'agence Erasmus de Bordeaux est de 150 euros par mois. Les étudiants qui sont boursiers sur critères sociaux peuvent avoir des aides complémentaires : une bourse de 160 euros et deux autres bourses : la bourse de la région et celle du ministère de l'enseignement supérieur ; ce qui peut conduire à une aide totale de 400 euros.

Un dernier mot à nos lecteurs étudiants peut-être désireux de profiter d'Erasmus ?

Il ne faut pas considérer que partir étudier à l'étranger en Erasmus représente du tourisme universitaire. Il s'agit d'une année (ou d'un semestre) très exigeante où l'on doit s'initier à une autre méthodologie et une autre façon de faire. Au départ, cela peut être un peu angoissant, mais c'est au final une très belle victoire sur soi-même. Avoir fait cette expérience de l'ailleurs est sans prix dans le monde d'aujourd'hui. Les Français sont trop peu mobiles et trop enracinés. Il faut savoir s'adapter à d'autres situations : une autre situation linguiste, une autre situation d'apprentissage, ou d'autres situations relationnelles différentes.

Propos recueillis par
Émilie Naouri

Au service de la mobilité étudiante

La mobilité des étudiants de l'Université Paris 1 est assurée par le Service des relations internationales (RI). Rencontre avec Véronique Ténèze (à droite) qui accompagne les étudiants sortants de Paris 1, et Nasrin Dadmehr (à gauche) qui accueille les étudiants étrangers.

Quels sont vos rôles respectifs au sein du service des relations internationales ?

Véronique Ténèze : Je suis en charge des étudiants de Paris 1 qui effectuent une mobilité soit en Europe avec le programme Erasmus, soit par le programme MICEFA (Mission interuniversitaire de coordination des échanges Franco-américains) pour les États Unis, soit la CREPUQ pour les universités anglophones et francophones du Québec, soit par des accords de coopération pour, par exemple, des échanges avec des pays d'Amérique du Sud. Ces échanges se font dans le monde entier. Un enseignant délégué aux RI de chaque département gère la partie internationale, je m'occupe de la partie administrative.

Nasrin Dadmehr : Je suis chargée de mission pour le projet de visualisation à l'international. La question administrative est très lourde et la coordination entre les différents services pèse aux étudiants.

Quelles sont les principales craintes et difficultés que rencontrent les étudiants sortants et entrants ?

V.T. : Les étudiants sortants se soucient de la validation des acquis à l'étranger, des relevés de notes, qu'ils obtiennent plus tardivement, des questions matérielles (logement). Ils se préoccupent de l'aspect financier. En effet, avec 150 euros de bourse Erasmus il leur faut d'autres ressources pour pouvoir étudier à l'étranger. Mais en règle générale la majorité des étudiants est satisfaite de cette mobilité.

Université Paris 1/C. Demachy

Pour les étudiants entrants, le principal souci est le logement. Ensuite, tout dépend d'où ils viennent. Certains arrivent de petites universités qui les entourent beaucoup, comme par exemple au Japon. Ils déplorent de ne pas être suffisamment intégrés par les étudiants français qui sont dans leur filière.

Comment les accompagnez-vous ?

N.D. : Depuis 2006, Paris 1 organise (au premier et second semestre) un programme - la semaine d'intégration - afin de faciliter l'adaptation des étudiants étrangers arrivant dans le cadre du programme d'échanges à l'Université Paris 1. Cette année, elle a eu lieu du 24 septembre au 2 octobre. Jusqu'à l'année dernière, ce programme a été organisé dans le cadre de l'EPCU (Établissement public de coopération universitaire), avec les universités de Paris-Descartes et Paris-Diderot. Cette année nous organisons notre propre programme. Les RI et le SGEL (Service général d'enseignement des langues) ont souhaité développer leur collaboration. En conséquence, le SGEL a pris en charge l'ensemble des activités concernant les cours de langues et de civilisation. Les autres cours sont organisés avec l'aide précieuse des différents services de l'Université comme le Service commun de documentation (SCD), le service TICe ou le service des sports (UEFAPS). Des cours de français intensif, de civilisation et d'informations pratiques, d'enseignement numérique, de documentation générale et spécialisée par discipline, de méthodologie sont dispensés toute cette semaine. Depuis cette année, l'inscription administrative est intégrée au programme. En outre, nous organisons des sorties, des visites de Paris (monuments, quartiers parisiens) et de la Sorbonne, et enfin, des soirées (après les cours et pendant les week-ends).
L'année 2009-2010, 315 étudiants ont participé à ce programme. Cette semaine leur permet d'être immédiatement en contact avec d'autres étudiants qui partagent la même expérience et ainsi de mieux s'intégrer à l'Université et de se familiariser avec la vie parisienne. De tous les points de vue le programme a une utilité majeure. Cette année nous avons donc décidé de le continuer et de l'enrichir.

V.T. : Pour les étudiants sortants, les universités partenaires proposent en majorité le même système de semaine d'intégration avec des cours intensifs de langues. Pour les étudiants Erasmus, la commission européenne a mis en place des cours CIEL (Cours intensifs erasmus de langues) réservés aux étudiants qui partent dans des pays dont la langue est « rare » comme le turc, suédois, norvégien, catalan... Ils en apprennent ainsi les rudiments. Ces cours se déroulent généralement en juillet-août. Je les accompagne administrativement. Pour les étudiants qui partent hors Europe (Japon, Mexique...), nous nous occupons de leur demande de visa par exemple, nous les assistons pour leur demande de bourses...

Propos recueillis par Lucia Hernandez

Pour en savoir plus : http://www.univ-paris1.fr/international

ERASMUS en chiffres :

2,2	millions d'étudiants depuis 1987
200 000	étudiants partent chaque année
350	étudiants sortants de Paris 1
450	étudiants entrants à Paris 1
33	pays participants
4 000	établissements membres
30 000	euros de budget pour le programme d'intégration 2009-2010 (Budget commun avec les universités de Paris-Sorbonne IV et Paris-Diderot)

Contacts :

Mobilité des étudiants entrants
Nasrin Dadmehr : 01 44 07 80 85

Mobilité des étudiants sortants
Véronique Ténèze : 01 44 07 76 73

PRES, qui sommes-nous ?

Le fil de Par1s vous présente les partenaires du PRES Hésam. Ce mois-ci, l'EHESS et l'ENC sont à l'honneur.

L'École des hautes études en sciences sociales

L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), actuellement sous la présidence de François Weil, est issue de la transformation, en 1975, de la section de sciences économiques et sociales de l'École pratique des hautes études, elle-même fondée en 1947 par Lucien Febvre, Charles Morazé et Fernand Braudel.

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

L'EHESS occupe une place singulière dans le paysage français de la recherche puisqu'elle forme des docteurs dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, sans être pour autant une université. Forte de quarante-sept centres de recherche, dont trente-sept sont des unités mixtes avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), elle ne constitue pas pour autant un établissement de recherche classique.

En effet, elle organise son activité autour du maillage de ses séminaires et de ses programmes de recherche, et de ses activités éditoriales, en privilégiant l'interdisciplinarité. De plus, elle accroît son originalité par la promotion active du dialogue entre les sciences sociales et les autres sciences (les sciences du vivant notamment) d'une part, et entre les sciences sociales et les activités de création (littéraire ou artistique) d'autre part. L'EHESS est également une institution à forte

vocation internationale : entretenant des liens conventionnels avec une vaste constellation d'universités à travers le monde, elle accueille chaque année cent-cinquante professeurs étrangers invités, et la moitié de ses étudiants vient de l'international. Sa capacité d'accueil et d'encadrement doctoral, ainsi que le nombre de ses chercheurs publiants, la désignent comme l'un des principaux pôles de la recherche en sciences sociales en Europe.

Cette union de l'enseignement et de la recherche est la raison d'être de l'établissement.
CD

L'EHESS en chiffres :

300	enseignants-chercheurs
500	chercheurs présents dans ses centres de recherche
450	unités d'enseignement
150	professeurs étrangers invités
3000	étudiants inscrits
40	millions d'euros de budget consolidé

Contact :
École des hautes études en sciences sociales
54, boulevard Raspail
75006 Paris
Tél. : 01 49 54 25 25

Nouvelle adresse (fin décembre) :
190-198 avenue de France
75013 Paris

L'École nationale des chartes

Envisagée par Napoléon 1er, l'École nationale des chartes (ENC) a été créée par une ordonnance de Louis XVIII le 22 février 1821. Elle est dirigée aujourd'hui, par Jacques Berlioz, directeur de recherche au CNRS. Elle dépend du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

École nationale des chartes

L'École nationale des chartes est une grande école littéraire qui dispense une formation universitaire aux étudiants avancés en sciences de l'Homme et de la société (niveau master et doctorat), et particulièrement aux étudiants en histoire.

Cet établissement public d'enseignement supérieur a également pour mission de préparer aux métiers du patrimoine et de la culture, notamment aux carrières de conservateurs d'archives et de bibliothèques. Elle mène par ailleurs des activités de recherche dans les disciplines historiques et littéraires, diffusées sous forme de ressources électroniques, de publications imprimées et de rencontres scientifiques. L'ENC délivre deux diplômes : le premier est le diplôme d'archiviste paléographe, le second un master dédié à l'histoire et aux nouvelles technologies. L'école dispose d'un corps enseignant composé notamment d'universitaires (directeurs d'études, maîtres de conférences,

chargés de cours, professeurs étrangers invités) et de professionnels. Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, elle bénéficie du statut de grand établissement. Les priorités actuelles de l'ENC sont le développement des technologies numériques appliquées à la recherche historique et au patrimoine, l'élargissement de son public aux étudiants de master et aux adultes à la recherche d'une formation permanente et, enfin, le renforcement de son rayonnement international, notamment européen.
CD

L'ENC en chiffres :

130	étudiants
20	enseignants-chercheurs
40	chargés de cours
50	personnels BIATOS

Contact :
L'École nationale des chartes
19, rue de la Sorbonne
75005 Paris
Tél. : 01 55 42 75 00
webenc@enc.sorbonne.fr

© Université Paris 1/Service de la communication

La petite et la grande histoire de Port-Royal

Qu'est-ce que Port-Royal ? Une abbaye de moniales cisterciennes ? Un mouvement spirituel, religieux ? Le foyer du Jansénisme ? Bernard Gazier, professeur d'économie (UFR 02) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et président de la Société de Port-Royal depuis 1990, est un guide privilégié pour répondre à toutes ces questions.

Bernard Gazier nous reçoit dans la bibliothèque de Port-Royal. Et nous sommes d'emblée plongés dans l'univers de ce mouvement spirituel. 169 rue Saint-Jacques, c'est le seul repère pour trouver la bibliothèque, rien ne révèle à l'extérieur que derrière cette imposante porte en bois d'un immeuble parisien se trouvent des écrits fondamentaux sur l'histoire religieuse de la France moderne. La discrétion de la bibliothèque fait écho aux persécutions qui ont souvent obligé la communauté "port-royaliste" à vivre clandestinement. La bibliothèque renferme trois fonds : des écrits du XVIIe, un deuxième fonds sur le XVIIIe siècle (centré sur le Jansénisme parlementaire), et un fonds datant du XIXe siècle qui comprend une partie de la bibliothèque et de la correspondance de l'abbé Grégoire, une des figures marquantes de l'Église française du XVIIIe et du XIXe siècles. La bibliothèque appartient à la société de Port-Royal.

D.R.

Bernard Gazier raconte son histoire familiale

« Cette société a été animée et parfois dominée par l'implication de ma famille » indique Bernard Gazier. Il relate son histoire : « Mes ancêtres étaient, à l'origine, des paysans incultes. Et à l'occasion des guerres napoléoniennes, un frère et une sœur se sont retrouvés quasi orphelins, leur père est mort pendant la guerre et leur mère était gravement malade. Ils ont été confiés à deux institutions. La fille, Louise, a été accueillie par les Sœurs de Sainte Marthe. Le garçon, Gabriel Gazier, a été accueilli par les Frères Tabourin, des chrétiens laïcs qui se consacraient à l'éducation des pauvres. Gabriel est devenu lui-même un Frère Tabourin. Ces derniers faisaient vœu de célibat, mais Gabriel s'opposa, dans les années 1830-1835, avec d'autres, au supérieur qui régissait l'institution. Il y eut une révolte contre ce supérieur. Ils finirent par avoir gain de cause et le supérieur fut déposé. Le conseil de surveillance des Frères Tabourin a néanmoins "rendu sa liberté" à Gabriel. Ce dernier a alors fondé un foyer avec Scolastique, son épouse. Puis les deux instituteurs ont créé une école privée. Ils ont eu plusieurs enfants dont Augustin Gazier (1844-1922), qui est devenu professeur de littérature française à la Sorbonne. Sa trajectoire est d'abord marquée par une ascension sociale. Ensuite il a pris en charge la mémoire de Port-Royal en l'intellectualisant. C'était un érudit qui a rassemblé les sources et qui est à l'origine de cette bibliothèque. »

Bernard Gazier poursuit toujours avec cette passion qui fascine l'auditeur : « Augustin a été l'âme de la société de Port-Royal. Il faisait nommer les présidents. Mon père, mon oncle ont été présidents, ma fille (historienne) est membre de la société Port-Royal. Augustin pensait que le Jansénisme pouvait revenir. La famille aujourd'hui s'est écartée de cela, la tradition nous la gardons, le côté engagement religieux nous n'y croyons plus. Je suis cependant convaincu qu'il faut valoriser et restituer cet héritage. »

Port-Royal, une abbaye, une religieuse, une réforme

En 1204, Mathilde de Garlande fonde l'abbaye féminine de Port-Royal. Elle se situe dans la vallée de Chevreuse près de Magny-les-Hameaux (Yvelines). En 1225, elle rejoint l'ordre des cisterciens. Si ses débuts sont prometteurs, à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, l'abbaye dépérit. La guerre de Cent Ans, les épidémies, la diminution des vocations, provoquent ce déclin. Le relâchement des religieuses et leur moralité parfois douteuse, accompagnent cette chute. Au XVIIe siècle, la famille Arnauld achète l'abbaye et met à sa tête Angélique Arnauld qui devient abbesse à seulement onze ans. En 1608, la mère Angélique connaît une crise spirituelle et en sort véritablement convertie.

Elle décide alors de réformer l'abbaye. Les religieuses avaient vécu dans l'obscurité et avec beaucoup de relâchement. L'abbaye compte alors une douzaine de religieuses, pourtant elle va devenir le foyer de rayonnement spirituel que nous connaissons aujourd'hui.

En 1609, la mère Angélique réforme l'abbaye en rétablissant la Règle de Saint-Benoît, Règle qui n'était plus scrupuleusement observée. Les religieuses organisaient des bals, avaient des galants. « Elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans les habits, ne porta plus qu'une chemise de serge, ne coucha plus que sur une simple paillasse, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles de son abbaye » relate Racine. Elle réforma en douceur l'abbaye en donnant l'exemple et fut suivie par les religieuses. Le 25 septembre 1609, est marqué par un événement devenu célèbre, « la journée du Guichet ».

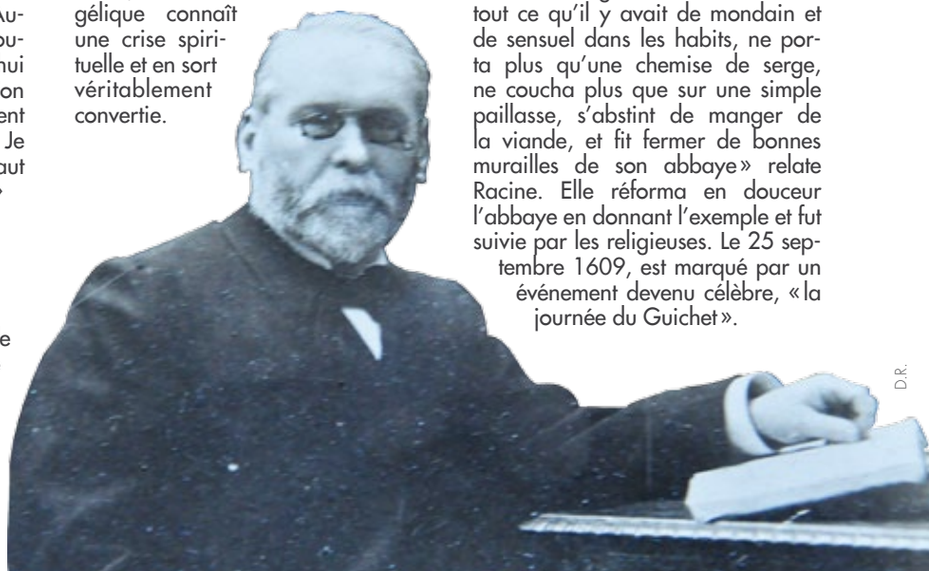
D.R.

Augustin Gazier, chargé de la bibliothèque de la société de Port-Royal à partir de 1878

La société de Port-Royal et la société des amis de Port-Royal :

La société de Port-Royal, association depuis 1971, a eu dans le passé de multiples formes. Elle gère essentiellement la bibliothèque de Port-Royal et compte une vingtaine de membres. Tricentenaire, la société de Port-Royal a une vocation gestionnaire, patrimoniale et conserve une bonne part de la mémoire de Port-Royal. La Société des amis de Port-Royal, émanation de la société de Port-Royal, est une association culturelle plus récente qui organise des colloques et des conférences. Elle compte plus de deux cents membres, dont des Américains et des Japonais. Les deux sociétés travaillent en étroite coordination.

Site de la Société des amis de Port-Royal : http://www.amisdeportroyal.org/
Site de la Société de Port-Royal : http://www.bib-port-royal.com

Colloque international, organisé par la Société des amis de Port-Royal :
Titre : Port-Royal et la philosophie
Lieu : Catane (Italie)
Dates : 8-11 novembre 2010

La Règle de Saint-Benoît :
La règle de Saint-Benoît est observée par les religieux cisterciens. La Règle dicte l'humilité, la pauvreté et la charité. La clôture doit être respectée. La Règle condamne l'oisiveté et encourage à suivre une vie « *ora et labora* », de prière et de travail. Les religieux partagent donc leur temps entre la lecture spirituelle privée (*lectio divina*) et des activités manuelles.

La jeune abbesse refusa que sa famille franchisse la clôture du monastère au nom du respect de la Règle. Elle est alors devenue une personnalité majeure de la spiritualité française.

Cette première réforme dans l'Ordre de Cîteaux eut un fort retentissement au-delà de l'abbaye. Elle fut désapprouvée par grand nombre de religieux alors que d'autres maisons embrassèrent la réforme. « La maison de Port-Royal fut une source de bénédiction pour tout l'Ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de Saint-Benoît et de Saint-Bernard » écrit Racine (*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, p. 9).

En 1625, les religieuses quittent Port-Royal des Champs en raison de l'insalubrité des lieux et s'installent dans un nouveau couvent, Port-Royal de Paris, situé faubourg -Jacques. En 1648, après les travaux d'assainissement de l'abbaye de Port-Royal des Champs, une partie des religieuses revient à l'abbaye.

D.R.

Frontispice de l'Augustinus, texte fondateur du Jansénisme publié en 1640

La communauté dispose alors de deux monastères.
Port-Royal n'est pas seulement une abbaye cistercienne de moniales, c'est aussi le foyer d'un mouvement de pensée qui commence au XVIIe siècle et qui connaît, au-delà de sa destruction, un retentissement religieux, politique, esthétique et intellectuel pérenne.

Port-Royal, le berceau du Jansénisme

L'histoire de Port-Royal est liée à celle du Jansénisme, mais ne se confond pas avec elle. À l'origine de la controverse entre les Jésuites et les « Jansénistes » ou disciples de Saint Augustin, il y a deux amis, Jansénius et Saint-Cyran et un livre, l'Augustinus (de Jansénius). Saint-Cyran est un des auteurs principaux du courant Port-Royaliste et un adversaire opiniâtre de Richelieu. En 1638, Richelieu le fait emprisonner. Le Jansénisme naît en 1640, avec la publication posthume de l'*Augustinus*. « Le Jansénisme est passionnel, soutient Bernard Gazier. Il reste une marque d'infamie contre les Jésuites. Être jésuite ce serait s'engager dans des argumentations spécieuses pour faire prévaloir des points de vue qui sont ceux du pouvoir. L'ébranlement du monde moderne au XVIIe siècle (la Renaissance, les perspectives scientifiques, l'infinité du monde…) est une source d'angoisse. Le Jansénisme est l'expression la plus forte de l'angoisse face au monde moderne. Les Jansénistes ont redoublé cette angoisse d'un enjeu affectif. Leur question était : "Est-ce que Dieu m'aime ?" »

Le théologien Isaac Habert attaque, sur les ordres de Richelieu, l'*Augustinus*. Cinq propositions (1653) sont soumises à Rome qui les jugera hérétiques. À l'issue de ces attaques, le Jansénisme est condamné comme une hérésie par Rome.

La contre-attaque est violente. *Les Provinciales*, écrites par Pascal entre 1656-1657, sont une série de dix-huit lettres qui constituent un virulent pamphlet contre les jésuites. Pascal prend la défense d'Antoine Arnauld, condamné par la Sorbonne pour ses opinions jugées hérétiques. Antoine Arnauld (disciple de Saint-Cyran) est une des grandes figures du Jansénisme et son grand défenseur. *Les Provinciales* constituent un geste de violence envers les jésuites, elles seront un succès littéraire sans précédent. Mère Angélique fit savoir à Pascal qu'elle trouvait cela très dangereux. En effet, le conflit qui pouvait être accommodé devint irréparable.

Oratoire néo-gothique édifié en 1891 à l'emplacement du choeur de l'ancienne église détruite en 1711

Les « Solitaires » et les « Petites Écoles »

En 1635, l'abbé Saint-Cyran, à la demande de la Mère Angélique Arnauld, dirige la vie spirituelle du monastère. Il favorise la constitution du groupe des « Solitaires ». À partir de 1637, à côté de la société conventuelle, Port-Royal, accueille le groupe des « Solitaires et les Petites Écoles ». En 1638, les Solitaires, des personnalités laïques et ecclésiastiques, s'installent à Port-Royal des Champs, site provisoirement abandonné par les religieuses. C'était un lieu retiré, propice à la méditation. Ces Solitaires s'isolent donc volontairement dans cette campagne, dans cet « affreux désert » comme le nomme la marquise de Sévigné. Ils y mènent une vie d'étude et de prière. Beaucoup d'entre eux ont une formation intellectuelle.

Saint-Cyran inspire la création des Petites Écoles, les Solitaires se consacrent à l'éducation des enfants. Ils étudient l'écriture, la lecture, le grec, le latin, l'histoire… « C'est à partir de ce moment que l'abbaye est devenue un lieu autour duquel se

Abbaye de Port-Royal des Champs avant sa démolition d'après Louise-Madeleine Cochin (1686-1767)

D.R.

Amis des Granges de Port-Royal/M.-F. Le Corroller

sont rassemblés les intellectuels », précise Bernard Gazier. C'est un mouvement religieux, esthétique, intellectuel et scientifique qui a fleuri à cette époque. En 1651, devant le succès de leur enseignement les Solitaires font construire un bâtiment sur le site de Port-Royal des Champs pour abriter les Petites Écoles. Racine y a appris à lire, Pascal y a séjourné. Elles connaissent une véritable effervescence intellectuelle. Les Petites Écoles offrent une nouvelle forme de pédagogie. L'éducation jésuite sature l'emploi du temps pour obtenir une « tête » pleine et soumise. Une de leurs devises principales est *Perinde ac cadaver*, « J'obéis comme un cadavre », rappelle Bernard Gazier. Pour les Jansénistes il fallait au contraire former des individus dont l'adhésion personnelle volontaire était construite sur une démarche individuelle. Les Petites Écoles étaient une pépinière d'esprits forts. Aussi, en 1660, sur ordre du Roi Louis XIV, les Petites Écoles sont fermées.

La destruction de Port-Royal : une renaissance

La communauté Port-Royaliste était bien insérée dans la société de son époque. Elle avait de puissants protecteurs (des princes, des duchesses…), elle disposait de moyens financiers importants, et n'avait aucune volonté de critique du pouvoir politique. Mais l'opposition théologique avec les Jésuites, suffit à faire des gens de Port-Royal des ennemis du Roi Louis XIV. Il n'aura de cesse d'essayer de les détruire comme avant lui Louis XIII. Louis XIV empêche le recrutement des novices. Vers 1664, les religieuses de Port-Royal qui ne signent pas le Formulaire condamnant le Jansénisme comme une hérésie, sont envoyées à Port-Royal des Champs, les « signeuses » restent à Port-Royal de Paris. Après une décennie d'accalmie – la « Paix de l'Église » (1669-1679) – les persécutions reprennent. « Vers 1710, il restait sept à huit religieuses, dont la plus jeune avait soixante sept ans. Cela n'a pas suffi à Louis XIV qui a décidé d'expulser ces dernières religieuses, et de les disperser dans d'autres abbayes soumises au pouvoir royal. Et, en 1711, il fait entièrement raser l'abbaye. C'est ce que peut faire de plus violent un roi chrétien », soutient Bernard Gazier. La destruction de Port-Royal a fait renaître Port-Royal qui est devenu un site martyr. Il ne reste que les fondements anciens, le colombier, les Granges et le bâtiment des Petites Écoles. L'abbaye est devenue un lieu de pèlerinage. Port-Royal de Paris, quant à lui, n'a pas été détruit. Il n'a cependant pas reçu l'affectation conforme à son passé. Il y reste une abbaye colossale occupée par l'hôpital Cochin.
La destruction de l'abbaye de Port-Royal des Champs ne marque pas la fin du mouvement spirituel de Port-Royal. L'esprit de Port-Royal survit dans la mémoire, la littérature, les manuscrits, la peinture…

Port-Royal et la Révolution ?

« Le Jansénisme est au XVIIe siècle, un mouvement essentiellement religieux (une réforme religieuse) et au XVIIIe siècle, il devient politique. Il se développe essentiellement en France même s'il existe un réseau Janséniste européen. Au XVIIe siècle ce sont des Gallicans qui deviendront antiroyalistes parce que persécutés. Ils préparent ainsi la Révolution française, souligne Bernard Gazier. La morale du Grand siècle pourrait être résumée par l'opposition entre Corneille et Racine. Il y a deux morales, une morale héroïque, mais qui est aussi une morale de soumission au prince, c'est celle de Corneille. Derrière cette morale de l'héroïsme et de la soumission nous trouvons tout le courant jésuite. Du côté de Racine, nous trouvons la monstruosité de Néron, le renoncement de Titus ou encore Andromaque. Cette deuxième morale, c'est celle de Port-Royal. Au XVIIIe siècle certains Jansénistes, ont mené un combat antiroyaliste. Ils vivaient cachés et menaient des actions clandestines. Ils ont, en ce sens, préparé la Révolution. Au moment où le Jansénisme meurt, vers 1800, il se dissout et se transmet dans la politique républicaine. L'abbé Grégoire, un des héritiers du Jansénisme au XIIIe siècle était en accord avec la démarche initiale de la Révolution. »

L'esprit de Port-Royal s'inscrit dans toute l'histoire religieuse, politique, intellectuelle (Blaise Pascal) et artistique (Philippe de Champaigne qui peindra les célèbres portraits de Richelieu) du XVIIe siècle et bien au-delà. Aujourd'hui, si « le Jansénisme a disparu, concède Bernard Gazier, il y a cependant un état d'esprit (une obsession de la rigueur, la référence permanente à des principes) que nous retrouvons chez certains intellectuels. Il fait partie de l'identité française. De jeunes chercheurs s'intéressent de plus en plus à Port-Royal » confie Bernard Gazier. Port-Royal n'a donc pas fini de faire parler de lui.

Lucia Hernandez

Pour en savoir plus :

Jean Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, Lottin, Paris, 1767.
Charles-Augustin Sainte-Beuve, Port-Royal, 3 vol., Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1971-1987.

Blaise Pascal, *Oeuvres complètes*, 3 vol., Hachette, Paris, 1866.

Visiter Port-Royal des Champs :

Musée de Port-Royal des Champs
Chemin des Granges
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. : +33 1 39 30 72 72
Des visites guidées sont organisées pour les personnes déficientes sensorielles.

D.R.

Vestige de l'église abbatiale

Division CEL: un service qui prend soin des bâtiments de l'Université

Nous continuons ce mois-ci nos rencontres avec un membre du personnel BIATOS, Sylvain Gautier, technicien au Service technique de la division CEL.

« Nous sommes au sous-sol, on ne nous voit pas et on ne voit pas ce que nous faisons ». Sylvain Gautier est de ceux qui travaillent dans les coulisses de notre établissement, et pourtant il veille au respect de la politique de maintenance de l'Université et participe ainsi au prestige de ses sites. L'entretien des bâtiments, des lieux de vie, la mise en sécurité, mais aussi le confort de ses acteurs, tous bénéficient des compétences du service technique de la division des Constructions, des Équipements et de la Logistique (CEL).

Table de l'amphithéâtre IIa, centre Panthéon

Sylvain Gautier a suivi un apprentissage en plomberie-chauffage, une formation en électricité, carrelage et peinture. En 1989, il rejoint Paris 1 comme agent technique. En 2009, il passe le concours de technicien conducteur de travaux. Il est alors affecté au service technique à la division CEL. Il y a seulement deux ateliers à Paris 1, un au Panthéon, un autre à Pierre Mendès France (PMF) pour s'occuper des vingt-sept sites. Il assure seul la maintenance, de trois sites. « Comme je touchais à tous les corps d'état, Marc Vettraino, responsable de la division CEL, m'a alors confié l'entretien de trois sites : le Centre Arago (Maison internationale), le Centre Port-Royal René Cassin et le Centre Broca », précise-t-il. Et en effet, tour à tour électricien, peintre, plombier, serrurier, il est paré à toutes les éventualités. Il a deux missions principales, la première le petit entretien, et la deuxième en appui avec la division CEL, le suivi des chantiers.

Dans le centre Port-Royal René Cassin, dans lequel il nous reçoit, nous traversons un couloir blanc, il désigne une série de tableaux fraîchement accrochés, « déjà un a été volé » se désole-t-il. S'occuper de l'entretien d'un site consiste à le rénover, réparer, vérifier les installations, parer aux défaillances du matériel… mais cela suppose aussi de réparer, repeindre ce qui a été vandalisé par d'autres.

« Nous sommes au service des étudiants afin de leur apporter un meilleur environnement d'études. Au centre René Cassin nous avons beaucoup de dégradations, indique-t-il, ce qui est caractéristique des lieux accueillant des premiers cycles. J'ai passé, par exemple, un mois à poncer et vernir toutes les tables (il y en a mille), et en l'espace d'une semaine tout a été détérioré. Les blocs sanitaires, je les refais tous les ans et ils sont dégradés tous les ans. Cela fait huit ans que je suis sur le site et depuis huit ans j'enlève des graffitis. Je pourrais passer mon temps à peindre des salles de cours et les couloirs. C'est affligeant. » Et tel Sisyphe, il doit inlassablement répéter les mêmes gestes parce que les locaux sont sans cesse dégradés et volés, cela au détriment de ceux-là mêmes qui le font. Et pourtant Sylvain Gautier ne se laisse pas envahir par la lassitude devant des comportements aussi absurdes. Car son travail ne se résume pas à cela. Il consiste aussi et surtout à faire preuve d'ingéniosité. Il cherche des astuces afin d'anticiper les actes de vandalisme : « Nous avons installé des bornes Wi-Fi dans les amphis et les avons placées à quatre mètres de hauteur pour être sûrs que les étudiants ne les débranchent pas. Ceux qui dégradent n'ont pas conscience que les moyens engagés par l'Université servent à entretenir les bâtiments. Les moyens et le temps consacrés à ces réparations se font au détriment de possibles améliorations ou rénovations de centres ou de salle de cours. De fait, nous avons des centres plus jolis que d'autres. Par contre, ajoute-t-il, ce qui m'a fait plaisir c'est lorsque j'ai restauré les tables d'amphi, des étudiants sont venus me voir pour me remercier et déplorer les dégradations faites par d'autres. »

Vol de lampes, d'interrupteurs, dégradation de prises de courant, de tables, annonce de gros orages, il doit remédier à chaque problème. Et il est prêt à relever de nouveaux défis. Il équipe une salle qui va devenir un tribunal, pour que les étudiants se mettent en condition réelle. Pour lui, il est important que les étudiants étudient dans de bonnes conditions.

> « Nous sommes au service des étudiants afin de leur apporter un meilleur environnement d'études »

Avec l'installation du Wi-Fi depuis septembre au centre René Cassin, et l'année dernière avec la mise en conformité des accès handicapés, il y participe largement.

Il aspire aujourd'hui à devenir assistant ingénieur afin de pouvoir gérer un atelier. Au service des étudiants et du personnel – auprès de qui, en revanche, il passe pour un sauveur – il considère avec philosophie son poste : « nous devrions être les plus heureux, les gens ont besoin de nous pour résoudre leurs problèmes, nous, nous n'avons pas besoin d'eux. » Logé par l'Université, ses astreintes l'obligent à résoudre les « urgences », comme les soucis d'alarme, de climatiseur, de fuites d'eau, d'électricité... Gardien de la santé de nos locaux, Sylvain Gautier l'est, à n'en pas douter.

Lucia Hernandez

Ce qu'ils sont devenus
L'international à pleines dents

Alexandre Fauvet, 40 ans, ancien diplômé de Paris 1, nous donne son point de vue sur l'insertion professionnelle, à travers son parcours à l'Université et son expérience. Directeur Licences & Distribution chez Lacoste, il est aussi président du club VIE (Volontariat international en entreprise). Témoignage d'une expérience réussie.

Diplômé d'une maîtrise de gestion et d'un master marketing à Paris 1, ancien membre de l'équipe de France universitaire de tennis de 1990 à 1993, où il est fier d'avoir pu « défendre les couleurs de Paris 1 », Alexandre part en 1994 à Séoul (Corée du Sud), en tant que coopérant en charge des industries des transports, du BTP, de l'environnement et des industries lourdes, dans le cadre d'un VIA (Volontaires internationaux en administration).

En 1995, il devient attaché commercial pour ces mêmes industries. Il est en charge des biens de consommation un an plus tard. En 1998, il quitte la fonction publique et devient directeur Asie pour la marque de sportswear haut de gamme Lacoste, basée à Paris. En 2001, il étend ses responsabilités au Moyen-Orient puis, en 2003, à l'Europe du sud, l'Afrique et la zone Amériques. Après avoir été directeur marketing international, il est en charge aujourd'hui du développement international de la marque et est également membre du comité exécutif.

Alexandre est par ailleurs l'un des fondateurs et administrateurs de la société d'investissements Technocap, spécialisée dans le financement et l'accompagnement de jeunes sociétés dans les domaines des technologies de l'information et de l'Internet.

Concernant son parcours, il affirme qu'il ne serait jamais arrivé là « s'[il] n'avait pas fait sa coopération en Corée du Sud. Ce qui est intéressant pour une entreprise, c'est que les jeunes deviennent polyvalents ». En effet, cette expérience a représenté pour lui un véritable tremplin professionnel pour développer l'ouverture sur l'international. Et son parcours est lui-même un exemple de cette nouvelle perméabilité des secteurs : « j'ai débuté mon parcours professionnel dans l'industrie lourde en Corée du Sud, avant de basculer dans le domaine des biens de consommation courante, pour désormais œuvrer pour une marque de vêtements de sportswear. La polyvalence et l'ouverture restent des qualités très convoitées par les entreprises ».

Ce qui lui plaît c'est le sentiment de progresser et d'avancer dans son propre chemin de carrière, mais également d'évoluer dans ses relations avec les autres : « La partie la plus compliquée de mon poste est la gestion des hommes et le management. En effet, comprendre les autres, leur motivation, savoir leur parler est primordial car chacun a son mode d'emploi et sa sensibilité». Cependant, d'autres éléments doivent aussi rentrer en compte : « Dans mes fonctions d'homme de marketing (car la cible est le consommateur) et de manager : la dimension individuelle de l'interlocuteur et la dimension culturelle sont importantes. En devenant responsable marketing international, j'ai été amené à traiter avec des interlocuteurs du monde entier ». Et il met en garde : « il faut adopter un comportement et des messages différents selon les pays. Les temps de réaction sont différents. La maîtrise du temps (le timing) est primordiale. Elle est fondamentale dans les affaires et il y a un temps pour tout (lancement de produit, mise sur le marché d'un produit, gestion des flux d'approvisionnement et de distribution d'un produit…)».

> “La polyvalence et l'ouverture restent des qualités très convoitées par les entreprises”

Alexandre met en avant l'atout indéniable d'une « formation pluridisciplinaire ». Mais selon lui, ce qui fait la différence ensuite, c'est « l'intelligence pratique liée au bon sens » qui se travaille en sachant se poser les bonnes questions. « Face à un problème, nous devons nous poser toutes les questions et l'envisager sous le maximum d'angles, pour ensuite avoir le meilleur pour l'attaque. »

Il ajoute : « Un autre élément important est de sortir de l'université avec des méthodes de travail. C'est bien d'avoir des connaissances, c'est nécessaire, mais il faut savoir réfléchir, apprendre à réfléchir pour développer par la suite une capacité d'adaptation et agir. »

Aujourd'hui, Alexandre Fauvet garde un lien fort avec Paris 1 puisqu'il est intervenant professionnel dans le master 2 pro Logistique de Gestion-Sorbonne. Cela lui permet de rencontrer les nouvelles promotions pour les aider à franchir le pas. En rencontrant chaque année les étudiants du master 2, il leur trouve un coté « pertinent » et « impertinent ». C'est-à-dire qu'ils ont les bases et les connaissances et aussi ce petit grain de folie qui permet d'avoir des bonnes idées et de se différencier.

Aux jeunes diplômés et étudiants de Paris 1, il confie : « il est important de bien se connaître. Le moteur est l'envie de s'accomplir. Et il ne faut jamais considérer que l'échec est une marque de faiblesse. C'est au contraire un accélérateur d'apprentissage. Il faut savoir rebondir ». Il souligne qu'il est essentiel de « favoriser l'ouverture vers l'international, indispensable de nos jours, pour multiplier les expériences ».

Émilie Naouri

D.R.

Les Publications de la Sorbonne...

Créées en 1971, les Publications de la Sorbonne étaient un service interuniversitaire, qui regroupait les universités de Paris 1, Paris 3 et Paris 4.

En 1996, les universités décident de créer leur propre service. Chaque université dispose alors de sa propre structure éditoriale, Les Presses Sorbonne Nouvelle pour l'université Sorbonne nouvelle - Paris 3, Les Presses de l'Université de Paris-Sorbonne (PUPS), pour Paris IV. Les Publications de la Sorbonne restent liées à Paris 1. Ce service de publication est rattaché au service de la recherche et placé sous l'égide du conseil scientifique. Toutes les disciplines de la recherche existante à Paris 1 ont vocation à être représentées. Les Publications de la Sorbonne publient en moyenne vingt-cinq ouvrages par an; il s'agit d'ouvrages scientifiques (thèses, actes de colloque, hommages, revues) ainsi que d'ouvrages pédagogiques. Riche de plus de six-cents titres, le catalogue regroupe trente-cinq collections et quatre revues d'écoles doctorales.

Les nombreuses retombées presse témoignent de la qualité scientifique des textes. *L'Aventure de la Tour Eiffel*, de Michel Lyonnet de Moutier, a reçu le Prix Haussmann 2010. Un article dans le *Monde des livres*, fut consacré à l'ouvrage de Claude Gauvard, «*De grace especial*». *Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge. Archéologie*, n°479, juillet-août 2010, réserva une page au livre, *Vols de vaches à Christol Cave, histoire critique d'une image rupestre d'Afrique du Sud*, de Jean-Loïc Le Quellec, François-Xavier Fauvelle Aymar, François Bon. Ou encore le *Nouvel Observateur*, qui dans un article du 15 avril 2010 se passionne pour *Les femmes criminelles, de l'Antiquité à nos jours*, de Loïc Cadiet, Frédéric Chauveau, Claude Gauvard, Pauline Schmitt-Pantel et Myriam Tsikounas.

D.R.

L'édition: une passion pour son directeur

Bertrand Hirsch, directeur des Publications de la Sorbonne, nous ouvre les portes de cette maison d'édition dédiée à la recherche universitaire.

Quelles sont vos missions respectives au sein des Publications de la Sorbonne?

Bertrand Hirsch: Le directeur des Publications est toujours un enseignant de l'Université. J'enseigne l'histoire de l'Afrique à l'époque médiévale. J'ai été pendant trois ans directeur adjoint et ai été nommé directeur il y a deux ans. La mission principale des Publications de la Sorbonne, et donc la mienne, est, en liaison avec le conseil scientifique de l'Université et le comité éditorial des Publications, de faire connaître les recherches menées au sein de notre université en éditant des livres de grande qualité, par leur contenu et leur forme. L'édition universitaire, une des branches de l'édition publique, assure une fonction essentielle dans la diffusion de la recherche. C'est pourquoi je me suis aussi investi dans l'association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (ADERES) qui regroupe une trentaine d'éditeurs universitaires et de grands établissements, que je préside depuis un an.

Valérie Chénieux: Depuis 2007, je suis responsable administrative des Publications de la Sorbonne. Je m'occupe donc de la gestion financière et administrative, de la diffusion et distribution de la production et enfin, de la communication et du service de presse. Grâce au réseau que j'ai progressivement constitué, nos relations avec la presse spécialisée et générale s'intensifient et nous obtenons de plus en plus d'articles mettant en valeur nos titres et notre travail d'édition.

Sonia Bledniak: Je suis assistante d'édition aux Publications depuis septembre 2002, date de l'installation des Publications et de l'ouverture de la librairie, rue Saint-Jacques. L'aménagement dans ces nouveaux locaux marquait une volonté d'ouverture au public et une plus grande disponibilité des titres. Lorsque j'ai commencé, j'assurais une grande partie de la chaîne de fabrication (relecture, mise en pages, création de maquette intérieure et de couverture). Progressivement, l'ensemble du catalogue a relevé le niveau d'exigence éditorial, nous ne pouvions plus tout assurer en interne et avons de plus en plus fait appel à des prestataires extérieurs. Les presses universitaires ont connu depuis une dizaine d'années une professionnalisation de leur personnel et on vu leur degré d'exigence éditorial identique à celui des autres maisons d'édition. Nous sommes une maison d'édition au service de l'université et de la recherche. Ce travail passionnant, cette collaboration avec les auteurs, je le partage depuis maintenant trois ans avec Laurence Landrieux.

...une maison d'édition universitaire

Université Paris 1/Service de la communication

Boutique située au 212 rue Saint-Jacques (Paris 5e)

Quelles sont les différentes étapes de la remise du manuscrit à sa publication ?

B.H. : Nous ne sommes pas une maison d'édition privée, mais un service universitaire. Cependant, nos procédures qui transforment un manuscrit en livre sont très proches. Je fais parfois un tri en amont, lorsque les manuscrits ne correspondent manifestement pas à notre secteur d'activité, mais tout ce qui émane de la recherche universitaire (venant de Paris 1 ou d'autres universités) est évalué par le comité éditorial, représentatif des différentes disciplines présentes dans notre université.

Le manuscrit est lu par deux rapporteurs anonymes puis discuté en comité. Ce dernier donne un avis favorable ou défavorable à la publication et demande parfois des modifications importantes à apporter au texte. Une fois le manuscrit accepté et livré sous sa forme définitive, il passe entre les mains de notre service de fabrication qui assure le contrôle des nombreuses étapes qui vont faire naître un livre : relectures, corrections, maquettage, report de correction, choix du visuel de couverture, texte de quatrième de couverture… jusqu'à l'impression de l'ouvrage. C'est un travail de plusieurs mois, avec l'auteur. Ce qui, ajouté au fait que notre programme de publication des livres en cours est rempli pour environ six mois, donne une durée moyenne d'environ neuf mois pour qu'un livre soit publié.

Quelle est votre politique éditoriale et la spécificité de votre maison d'édition ?

B.H. : L'édition privée publie de moins en moins de thèses ou d'ouvrages collectifs. Certes, comme dans toute maison d'édition, nous demandons à ce que les textes soient retravaillés – les actes d'un colloque ne font pas encore un livre – mais nos critères ne sont d'abord pas commerciaux. Pourquoi restreindre à deux cent cinquante pages un texte qui en mérite quatre cents ?

Si nous publions en moyenne autour de vingt cinq ouvrages par an, principalement dans le domaine des sciences humaines, c'est parce que nous faisons un travail que beaucoup de maisons d'édition privées ne font plus. La majorité de nos textes, par exemple, sont relus par des correcteurs scrupuleux. Le rôle de l'éditeur est d'inventer la forme qui mettra le mieux en valeur la pensée d'un auteur et lui permettra de rencontrer son public.
Certes, l'ensemble de ce processus représente un investissement lourd en temps et en argent, mais il s'agit d'édition, pas de photocopie !

Quels sont vos ambitions éditoriales ?

B.H. : Paris 1 est un bassin extraordinaire d'auteurs et notre ambition est d'attirer vers nous le meilleur de leur production scientifique. Et puis nous avons évidemment commencé avec le conseil scientifique et le comité éditorial à définir une politique pour les années à venir concernant l'édition numérique, une politique qui devra être commune avec d'autres maisons d'édition de recherche, en particulier dans le cadre du PRES. Dès à présent, on peut commander nos livres en ligne au Comptoir des presses d'université et l'ensemble de notre fonds est référencé sur Google Books. On peut supposer que, dans un avenir très proche, comme cela s'est passé pour l'Internet, puis pour les revues en ligne, les chercheurs seront parmi les premiers à inventer leurs propres normes d'usage et leurs propres pratiques du livre numérique.

Propos recueillis par Lucia Hernandez

Contacts :
Les Publications de la Sorbonne
212, rue Saint-Jacques,
75005 Paris
Tél. : +33 1 43 25 80 15
Fax : +33 1 43 54 03 24
publisor@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture de la librairie :
Du lundi au vendredi, de 10h – 13 h et de 14h à 17h30

De gauche à droite : Valérie Chénieux, Bertrand Hirsch Sonia Bledniak, Laurence Landrieux et Guillaume Blanc

Le compte est bon !

L'exercice comptable 2009 de l'Université peut être qualifié d'exceptionnel à plus d'un titre : d'abord parce qu'il a vu l'acquisition par l'emprunt du centre Broca pour un montant de 27 millions d'euros. Ensuite parce que d'importantes régularisations comptables (inventaire, amortissements, provisions…) ont été effectuées. Elles sont destinées à améliorer la qualité de nos comptes, en vue de leur certification par un commissaire aux comptes en 2011.
Comme on peut le voir dans les tableaux ci-dessous, l'excédent de l'exercice qui se monte à 10 millions d'euros doit donc être interprété avec prudence car il résulte pour l'essentiel de ces écritures d'ordre*. Au total le budget annuel exécuté a été de 91 millions d'euros.
L'exercice 2010 connaîtra encore un certain nombre d'opérations de régularisation. En particulier, il intégrera dans le bilan la valeur des biens immobiliers mis à disposition de l'Université par l'État ou la ville de Paris, soit plus de 400 millions d'euros.

Georges Vayrou

*Une écriture d'ordre est une opération exécutée à l'initiative de l'ordonnateur et qui se traduit ni par des encaissements, ni par des décaissements et qui a néanmoins une incidence sur le budget.

Résultats :

Charges	
Charges diverses de fonctionnement	26 500 000
Personnel sur budget de l'Université	22 500 000
Dotation aux amortissements et provisions	7 600 000
Excédent de l'exercice	10 000 000
Total	66 600 000

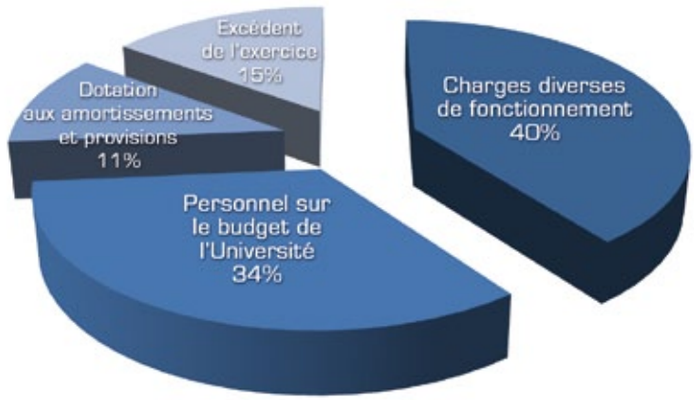
Excédent de l'exercice 15%
Dotation aux amortissements et provisions 11%
Charges diverses de fonctionnement 40%
Personnel sur le budget de l'Université 34%

Produits	
Ressources propres	13 700 000
Subventions	33 500 000
Reprise de provisions	19 400 000
Total	66 600 000

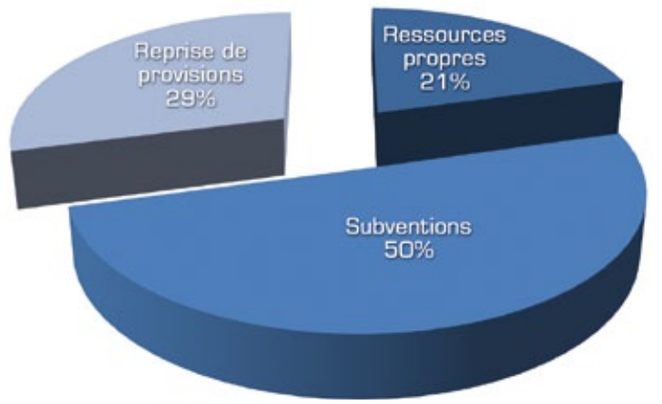

Bilan :

Actif	
Immobilisations	83 000 000
Stocks	1 000 000
Clients et divers	7 800 000
Trésorerie	40 500 000
Total	132 300 000

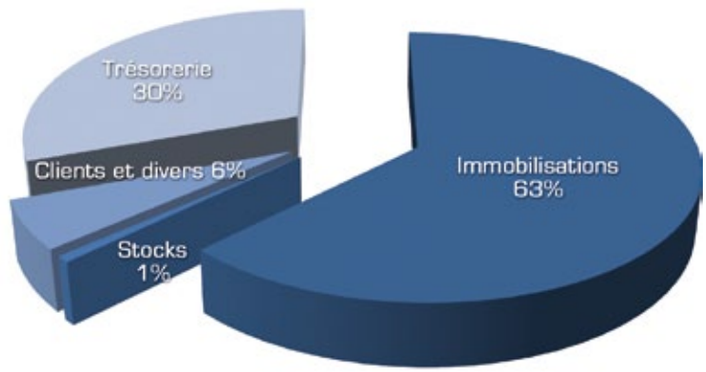

Passif	
Réserves	36 100 000
Subventions	40 500 000
Emprunt	27 000 000
Provisions	1 200 000
Fournisseurs et divers	27 500 000
Total	132 300 000

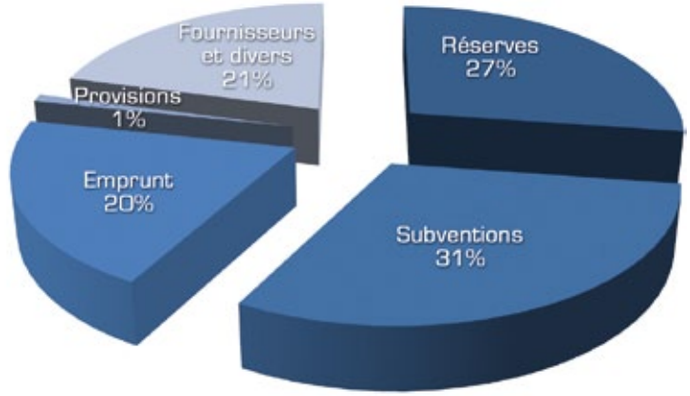

Annuaire administratif… enfin !

Rares sont les documents et les outils de notre vie professionnelle quotidienne qui auront été attendus comme ce petit livre. Le dernier opus (2008) existe encore dans certains bureaux, relique jalousement conservée, parfois précieusement sous clé, bien souvent en lambeaux, annoté comme jamais, surligné, corrigé, «postité» à l'envie…
Bref l'édition d'une version mise à jour devenait un acte presque salutaire, tant l'outil faisait légitimement défaut à l'ensemble des personnels de cette maison. La version 2011, diffusée depuis ce mois, n'est certainement pas parfaite. Chacun sait qu'au moment où il est imprimé, un annuaire papier est rongé chaque jour un peu plus par le ver de l'obsolescence chronique. Toutefois, ce nouvel outil apporte avec lui une nouveauté de taille. Mais avant tout, il importe de remercier tous les services et l'ensemble des agents qui ont participé à la laborieuse collecte de données et/ou qui à l'appel du service de la communication ont pris soin de se connecter sur leur fiche électronique pour modifier leurs données. L'annuaire 2011 se veut plus pratique. Il se présente donc avec une nouvelle mise en page testée et validée par un échantillon d'utilisateurs de Paris 1 et une nouvelle reliure plus ergonomique pour un tel outil. Tout le lourd travail d'extraction, développement, composition et validation a été réalisé par Thibaud Urbain-Mathis avec l'aide de Laure Christophe. Il fut long et bien souvent complexe. Cela s'explique non seulement par la difficulté classique d'identifier et valider la bonne information, mais également parce que cette version est désormais aussi disponible à tout moment, de manière électronique et donc actualisée sur l'intranet. Ce développement informatique supplémentaire suppose que tout personnel qui connaîtra un changement (service, lieu, numéro de téléphone…) a immédiatement la possibilité de mettre à jour ses coordonnées de contact professionnel. L'aide de tous pour une telle mise à jour signifiera, demain, que l'édition d'une nouvelle version papier pourra être réalisée beaucoup plus efficacement et beaucoup plus rapidement. L'annuaire 2011 constitue donc une réelle innovation, mais ce n'est qu'une première innovation.
JML

Où est l'infirmerie ?

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de l'ensemble immobilier en Sorbonne, l'infirmerie est déplacée dans la galerie Dumas. Les nouveaux locaux permettront une meilleure accessibilité aux étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques. L'infirmerie est ouverte les lundi, jeudi et vendredi entre 8h30 et 17h30 et les mardi et mercredi entre 8h30 et 18h - Tél. : 01 40 46 22 24
Au centre Panthéon, à partir d'octobre 2010, l'infirmerie change de lieu, désormais bureau 311A. Pour contacter le docteur Gibouin, appelez le 01 44 07 86 07
LH

Nouvelles Frontières recrute des étudiants en situation de handicap

Le service de la vie étudiante nous informe que Nouvelles Frontières recrute des étudiants en situation de handicap et de haut niveau (master), pour des stages qui peuvent déboucher sur des emplois plus pérennes. Les étudiants des différentes disciplines de Paris 1 sont donc invités à contacter Nouvelles Frontières s'ils recherchent une entreprise pour effectuer un stage. Cette démarche n'est-elle pas un premier pas vers une collaboration plus étroite entre le service de la vie étudiante – mission handicap et les entreprises ?
LH
Contact : Nouvelles Frontières
Élodie Espitalier-Noël
Tél. : 01 48 51 82 66 - Fax : 01 48 51 23 29
74, rue de Lagny - API 4B30 - 93107 Montreuil Cedex

« Le numérique s'installe dans l'université française »

Le 8 septembre 2010, lors de sa conférence de presse, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a fait le point sur le développement du numérique à l'université. La conférence offrait un tour d'horizon des initiatives innovantes dans l'enseignement supérieur. L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne faisait partie des quatre initiatives mises en valeur à cette occasion. Grégoire Loiseau, vice-président CEVU, et Christian Vanin, directeur du service TICe, ont ainsi pu présenter la politique numérique de Paris 1 et plus particulièrement les espaces pédagogiques interactifs (EPI) qui impliquent aujourd'hui plus des deux tiers des enseignants et des étudiants.

M. Moreau-Belliard, directeur de l'Université numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF), dont Paris 1 est l'établissement porteur, a présenté le service "UnivMobile " qui donne à l'étudiant un accès au portail de son université via certains smartphones.
CV

Université Paris 1/B. Roques

Opération campus à la caserne Lourcine

Université Paris 1/E. Naouri

Suite au protocole d'accord sur la transformation des casernes signé en 2008, Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et Hervé Morin, ministre de la défense, se sont rendus à la caserne Lourcine. Le 9 septembre dernier, ils ont signé l'acte de cession visant à transformer les bâtiments militaires de la caserne en logements étudiants. Ce nouveau site universitaire au cœur de Paris (boulevard de Port-Royal dans le 13e arrondissement) s'inscrira dans une politique de regroupement des établissements universitaires de Paris. La caserne Lourcine édifiée en 1780 va devenir, à partir de 2012, un nouveau campus universitaire. Avec une surface de 24 900 m², le site offrira aux étudiants parisiens, 540 chambres (un internat d'excellence d'environ 300 chambres pour des élèves de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), et une résidence CROUS de 240 chambres), une bibliothèque et, à la place du mess, un restaurant universitaire. Des bâtiments seront réservés à l'Université de Paris 1 qui disposera ainsi de nouvelles salles de cours et de plus de bureaux. Valérie Pécresse n'a pas manqué de souligner que le président Jean-Claude Colliard « avait été visionnaire en pensant que la caserne pouvait devenir un nouveau lieu de recherche et de vie universitaires ».
LH

OEKOUMÈNE, association des étudiants en géographie

D.R.

L'Oekoumène est l'association des étudiants du département de géographie (UFR08) de Paris 1. Quatre pôles d'activité. Le premier est la représentation et la défense des étudiants. Le deuxième objectif est l'aide directe aux étudiants (soutien financier). Le troisième est le développement de la culture en géographie, avec l'organisation d'événements (conférences, projections, débats, voyages). Et le dernier est le pôle animation qui permet de créer une cohésion entre les étudiants (un pot de bienvenue, des rencontres avant et après les partiels...).
LH

Contacts :
Institut de Géographie, 191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris France - oekoumene@voila.fr

PUBLICATIONS

Faire profession d'historien

Patrick Boucheron

Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2010

L'auteur révèle dans cet essai son parcours et ses réflexions sur son métier d'historien : « Ecrivant ce mémoire - finalement le mot me va – je n'avais pas d'autres ambitions que de faire, le plus sincèrement possible, le récit d'une réconciliation. Il fallait pour cela décrire les attentes et les incertitudes, dire pourquoi ce métier m'a enthousiasmé et pourquoi il m'a déçu. Je crois être arrivé à un point où les différentes veines qui cheminaient séparément dans mon travail confluent, assez tranquillement, en un mode d'écriture de l'histoire dont j'aimerais désormais suivre le cours. Mais cette évidence personnelle demeure inséparable d'une inquiétude collective quant à la possibilité même pour l'Université de continuer à accueillir une vie intellectuelle. »

De l'animal-machine à l'âme des machines

Quelles biomécaniques de l'âme

Sous la direction de Jean-Luc Guichet

Éditions : Les Publications de la Sorbonne, Paris, 2010

L'ouvrage explore les multiples développements de la querelle de l'âme des bêtes qui apparaît aujourd'hui largement caduque, entraînée dans le déclin de la notion d'âme dont elle était foncièrement solidaire et dont elle a sans doute représenté une forme historique de résistance. Cependant, elle trouve peut-être son véritable prolongement actuel – plutôt que dans le champ de la question de l'animal où l'aspect éthologique des performances et celui éthique des droits l'ont globalement supplantée – dans les débats autour des machines de nouvelle génération, porteuses d'ambiguïtés tout aussi troublantes et chargées de décisives interrogations pour l'homme qui les crée et s'y réfléchit.

Hommes et femmes d'Egypte

(IVe s. av. notre ère – IVe s. de notre ère)

Bernard Legras

Éditions : Armand Colin, Paris, 2010

En s'appuyant sur des sources nombreuses, à la fois grecques et égyptiennes, l'ouvrage propose une vision inédite des relations entres les âges et entre les sexes en nous invitant à plonger au cœur des pratiques juridiques de ce pays multiculturel. Car ce sont bien ces règles de droit – grec, démotique et romain – qui ont permis de définir des principes moraux permettant de fixer l'identité juridique, sociale et culturelle de l'homme et de la femme dans l'Égypte grecque et romaine.

Pourquoi les mathématiques sont-elles difficiles ?

Lény Oumraou

Éditions : Vuibert, coll. Philosophie des sciences, Paris, 2010

« Les mathématiques sont dures, l'ignorance et les erreurs y sont légion. Face à cette donnée brute, une kyrielle de philosophes soutiennent qu'elles ne devraient pas l'être, ou qu'elles ne le sont pas vraiment ; qu'elles ont juste l'air difficiles, mais qu'il ne faut pas s'y fier, et qu'elles ne le sont pas. Sur une grande variété d'exemples qui n'ont rien de commun avec l'arithmétique enfantine à laquelle les philosophes ont trop souvent limité leur réflexion, l'auteur propose une explication de la nature des difficultés en mathématiques. »

Droit des contrats administratifs

Laurent Richer

Éditions : L.G.D.J., Paris, 2010

Les années récentes n'ont pas seulement été le théâtre de réformes législatives et réglementaires ; des innovations jurisprudentielles de grande importance sont également intervenues, à l'initiative du Conseil d'État et de la Cour de Justice. Le rôle créateur du juge est significatif en notre domaine et c'est principalement à lui que l'on est redevable de la définition des règles générales du contrat administratif, ainsi que, plus récemment, du développement des principes de la commande publique. Le présent ouvrage est un outil pour l'enseignement, à jour des récentes réformes, ce manuel vise également à apporter des réponses aux usagers du droit qui, en la matière, en sont aussi partiellement les créateurs.

Consultez les publications de la Sorbonne sur www.publicationsdelasorbonne.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Colliard – **Directeur de la communication et de la rédaction** : Jean-marc Lehu – **Rédactrice en chef** : Laure Christophe – **Comité de rédaction** : Laure Christophe, Clémence Demachy, Lucia Hernandez, Jean-marc Lehu, Émilie Naouri, Nicolas Ronsin, Émilie Roux, Thibaud Urbain-Mathis – **Illustrations** : Nicolas Ronsin – **Crédits photos** : p.1, p.2, p.4, p.5, p.7, p.10, p.11, p.12, p.13, p.14, p.15, p.16 : Université Paris 1/Service de la communication ; p.2 : theogoldguys.com ; p.3 : portrait d'Erasme par Hans Holbein Le jeune ; p.6 : EHESS/Camille Bernard-Cogno, Ecole Nationale des Chartes ; p.7 : Amis des Granges de Port-Royal/Marie-France Le Coroller ; p.15 : Université Paris 1/Service TICe – **Mise en page** : Nicolas Ronsin – **Tirage** : 5 000 exemplaires – ISSN : 2109-3482 – Service de la communication - 12 place du Panthéon - 4e étage - 75231 Paris cedex 05 – Tél. : 01 44 07 79 40 – Fax : 01 44 09 79 39 – secom@univ-paris1.fr – disponible au format PDF à l'adresse : www.lefildepar1s.fr

PANTHÉON - SORBONNE – UNIVERSITÉ PARIS 1